



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## déchets végétaux

Question écrite n° 117596

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les craintes suscitées par l'implantation de nouvelles usines de méthanisation, notamment en Île-de-France. En effet, au regard du contre-exemple malheureux de l'usine de méthanisation du secteur de Montpellier, dit d'Ametyst, l'impact environnemental est très contesté par ses effets annexes de nuisances très nombreuses : odeurs pestilentielles, apparition de mouches agressives, invasion de nombreux rats sur le secteur. Ces dysfonctionnements ont occasionné dans le contexte de Montpellier des réactions très vives dans le secteur de l'usine, tant des chefs d'entreprise et salariés travaillant aux alentours que des habitants vivant dans des habitations aux abords qui souhaitent quitter les quartiers environnants de cette installation de méthanisation. Dès lors, il conviendrait de savoir si toutes ces nuisances sont dues à cette localisation ou à ce procédé spécifique de la méthanisation. Les autres projets lancés dans le pays et en Île-de-France sont donc particulièrement inquiets de ce dysfonctionnement. La population voudrait donc légitimement obtenir des assurances sur les intentions des pouvoirs publics quand une usine devrait voir le jour sur leur secteur. Il lui demande donc de lui indiquer la position des pouvoirs publics sur le dossier d'Ametyst.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 117596

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 septembre 2011, page 9691

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)